Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 49

Artikel: Petite Poste
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248281

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le langage. »

Méditai ces paroles, gros l'aînes de lai novelle Académie.

Cote de l'argent

Du 7 décembre 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 106. — le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N°47 du *Pays du Dimanche :*

180. ANAGRAMME.

Poutre, troupe.

181. CHARADE.

Epi-dé-mie (Epidémie).

182. MOTS EN CROIX.

M
A
S U R C O U F
M
A
H
O
N

183. ÉNIGME

Assiette.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Iun que n'ape peu ai Boncoé ; Anémone retrouvée à Boncourt ; Vergiss mein nicht à Boncourt; G. mieux trou - v, au Peuchappatte ; A. Demaison à Einsiedeln ; Marie Caroline Philippine Carmagnole à Fribourg ; In véye trontschat de Bonfô.

188. ANAGRAMME.

Aux grandes tables de famille
On m'ajoute le plus souvent ;
Mêlez, et votre esprit fertile
Me verra grandir vivement.

189. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront par leurs initiales, le commencement d'un proverbe :

Endroit. Cognée. Tempête. - Epoux. — Coffre. — Glaive Joie. Intérêt. Soumission. — Récompense. — Sombre. — Réussite — Tentative.

190. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront, par leurs initiales, la fin du Proverbe précédent :

Monter. — Réussite. Séparément. Discorde. Recevoir. Capital. — Mouillé. — Grand. — Désordre. — Entrer. Sortir.

191. MOTS EN CROIX.

Remplacer les × ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms d'un amiral courageux, auquel la fortune n'a pas souri, et d'une ville d'Italie bien connue par la liqueur qu'on y fabrique :

a, c, e, e, i, n, r, r, t, u, v.

× ×
× × × × ×
× ×
× ×
× ×

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *20 décembre.*

Çà et là

Le vote des femmes. Les femmes françaises peuvent maintenant voter pour les élections consulaires, c'est à dire pour l'élection des membres des tribunaux de commerce.

Les féministes avaient remué ciel et terre pour obtenir ce privilège, que la loi leur a accordé.

Il semble toutefois que la plupart des électrices ne considèrent pas celui-ci comme bien précieux.

On mande de Marseille, par exemple, que sur 2, 5000 femmes ayant le droit de se faire inscrire sur les listes électorales, 120 seulement ont songé à remplir cette formalité.

Peut-être l'entousiasme serait-il plus grand s'il s'agissait d'élections politiques.

* * *

M. X..., l'auteur d'une pièce à succès, est l'homme le plus chauve de France.

L'autre jour, au théâtre, après maintes congratulations reçues, il est félicité par un confrère, presque aussi déplumé que lui. Il lui tend les mains, très ému :

— Merci, mon cher. Voilà deux heures que je suis entouré de gens qui me parlent les cheveux sur la tête. Vous, au moins, vous êtes poli.

* * *

Dreyfus et la lettre y. — Certains curieux et chercheurs croient observer que la lettre *y* joue un grand rôle dans l'affaire Dreyfus.

D'abord, le nom de Dreyfus lui-même à un *y*.

Sa condamnation a eu lieu sous le ministère Dupuy. Autre *y*.

Les principaux acteurs de ce drame judiciaire ont été le commandant Esterhazy, le colonel Henry, le lieutenant-colonel du Paty, le commandant Ravary.

Du côté des dames, se sont : Mme de Boulancy et Marguerite Pays.

Enfin laffaire Dreyfus a été lancée par un syndicat, et l'opinion générale est que la campagne a pour chef M. Yves Guyot (deux *y* !)

Ce qu'il y a ds plus terrible en tout cela, c'est que l'*y* est une lettre mystérieuse, exotique, faisant double emploi, la seule qui s'exprime par deux syllabes, et qui ait la propriété de *se dédoubler*...la lettre traitresse en un mot, et qui avait sa place toute marquée dans une affaire de trahison.

* * *

Mme X..., qui s'est vouée à la cause du féminisme, se fait un devoir de traiter sa bonne sur un pied d'aimable égalité.

— N'avons-nous pas la même origine lui disait-elle ; ne sommes-nous par sorties, vous et moi, de la côte d'Adam ?

A quoi la brave fille a répondu :

— Moi, madame, je suis de la Côte-d'Or !

Publications officielles.

Affaires militaires

Passage dans la landwehr I. — Passeront dans la landwehr au 31 décembre 1898 : *a)* les capitaines nés en 1860. — *b)* les premiers lieutenants et lieutenants nés en 1864. — *c)* les capitaines, 1er lieutenants et lieutenants d'infanterie nés en 1854 passant au IIe ban.

II. Passeront dans la landwehr au 31 déc. 1898 : *a)* les sous-officiers de tout grade et les soldats de l'infanterie, de l'artillerie, du génie, des troupes sanitaires et des troupes d'administration nés en 1866 ; les sous-officiers et les soldats d'infanterie de la classe de 1859 passeront au IIe ban. — *b)* les sous-officiers des trompettes et les soldats de cavalerie qui comptent dix ans de service effectif, de même ceux qui, nés en 1866 n'auraient pas terminé complètement les 10 ans de service prescrits, à moins que, étant rentrés plus tard dans cette arme, ils se seraient engagés, auprès du chef de l'arme, à suivre plus longtemps dans l'élite ; — *c)* les maréchaux-ferrants, les selliers et les infirmiers de la cavalerie, nés en 1866.

Passage dans le landsturm. — Passage dans le landsturm au 31 déc. 1898 : les capitaines, premiers lieutenants, et lieutenants de toutes armes nés en 1850 *b)* les officiers supérieurs qui ont atteint l'âge de 48 ans révolus ; *c)* les sous-officiers et soldats de *toutes armes* nés en 1854.

Libération du service. — Sortiront du landsturm et par conséquent seront libérés du service militaire au 31 déc. 1898 *a)* les officiers de tous grades nés en 1843 qui sur la demande de la direction militaire, n'auraient pas déclaré vouloir continuer du service — les sous officiers et soldats de toutes armes nés en 1848.

Convocations d'assemblées

Develier. — Le 11 à 10 1/2 pour renouveler les autorités.

Porrentruy. — Le 18 à 10 1/2 pour arrêter le budget, autoriser le conseil à trancher par un arbitrage un litige pendant entre la commune et le fermier de l'usine à gaz.

Soyhières. — Assemblée bourgeoise le 11 à 10 1/2 pour décider la garantie d'un emprunt hypothécaire.

Pleigne. — Le jeudi 15 à 10 h. pour renouveler les autorités communales.

Saignelégier. — Le 15 à 9 h. pour ratifier un partage, nommer un vérificateur des comptes ; renouveler les autorités communales.

Petite poste

Lai niece di Farceur au Noirmont. — Nous publierons volontiers votre lettre patoise lorsque vous nous aurez décliné vos nom et profession. —

A. D. Einsiedeln. — Nous regrettons de ne pouvoir publier votre problème, l'explication de la solution nous paraissant tout à fait insuffisant.

L'éditeur : Société Typographique, Porrentruy